

Chers élèves,  
Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

En raison de la situation sanitaire exceptionnelle que traverse notre pays depuis mars 2020, le Ministre de l'Éducation nationale a annoncé, jeudi 05 novembre, dans un courrier adressé aux professeurs et aux chefs d'établissement, un certain nombre de mesures destinées à aménager le déroulement du Baccalauréat Général et Technologique 2021, ceci afin de garantir son caractère national et de maintenir son niveau d'exigence, tout en préservant l'esprit de la réforme du lycée.

Ainsi, les trois périodes d'évaluation communes prévues pour les classes de Première et de Terminale seront annulées en cette année 2020-2021. Les résultats du contrôle continu seront donc directement tirés des moyennes obtenues chaque trimestre et la répartition des coefficients entre contrôle continu (40%) et épreuves terminales (60%) sera préservée. Les épreuves des enseignements de spécialités se tiendront, quant à elles, aux dates initialement prévues, à savoir du 15 au 17 mars 2021.

La passation de la certification PIX, pour les élèves de Terminale, sera reportée et pourra avoir lieu dans le cadre des études supérieures. Néanmoins, compte tenu de l'important travail déjà réalisé par de nombreux élèves de l'établissement, la plateforme demeurera accessible et ils pourront continuer à suivre les parcours de préparation.

Du point de vue du protocole sanitaire, nous avons repris, dans notre courrier en date du 30 octobre, les principales mesures mises en œuvre au lycée Clément ADER. Nous vous avons également indiqué que d'autres aménagements seraient étudiés afin de garantir des conditions de travail optimales. Ils font actuellement l'objet d'une concertation avec les représentants de la communauté éducative. Et, compte tenu des besoins des élèves, dans la voie professionnelle comme dans les filières générale et technologique, si leur accueil au lycée demeure notre priorité absolue, toutes les pistes sont explorées, y compris l'introduction d'une part d'enseignement à distance. Néanmoins le Ministère de l'Éducation nationale ménage la possibilité pour des établissements comme le nôtre, avec une faible densité d'élèves, de conserver les organisations actuelles dès lors qu'elles permettent le respect du protocole sanitaire. Nous ne manquerons pas, dans les jours qui viennent, de vous tenir informés des décisions qui auront été retenues à l'issue des échanges avec les personnels, les élèves et les parents.

Nous nous tenons à votre disposition et vous prions de croire en l'assurance de notre détermination à garantir des conditions d'enseignement optimales tout en préservant la santé de tous.

L'équipe de direction